COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, mercredi 5 février 2025

Visite de Biomax

Réseau de chauffage urbain : un mix énergétique de plus en plus vert

Mercredi 5 février, dans le cadre du Mois de l'Énergie, Grenoble Alpes Métropole et la Compagnie de Chauffage organisaient une visite ouverte au grand public de Biomax, site de production de chaleur 100% biomasse qui chauffe jusqu'à 20 000 logements et en fournit 10 000 en électricité. Mis en service en 2020, cet équipement métropolitain constitue le plus gros investissement réalisé sur le réseau de Chauffage Urbain de Grenoble Alpes Métropole depuis 30 ans. Composé de 4 sites de production, le réseau principal de Chauffage Urbain, l'un des plus grands réseaux de chauffage en France, le deuxième après Paris, utilise 81% d'énergies renouvelables et de récupération dans son mix énergétique contre 72% en 2019.

En présence de Pierre Verri, vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat, le grand public découvrait les coulisses de **Biomax, centrale de production de chaleur et d'électricité qui participe à desservir 7 communes de la Métropole grenobloise** : Échirolles, Eybens, Gières, Grenoble, La Tronche, Pont-de-Claix et Saint-Martin d'Hères.

Biomax, unité de chaleur 100 % bois, située sur la Presqu'île de Grenoble évite 12 000 tonnes de CO2 par an. Elle accueille également le 1er stockage d'énergie thermique de grande capacité et à haute pression exploité en France, à partir de la biomasse.

Une énergie renouvelable, locale et économique

Lors de sa mise en service, la Métropole, à travers la Compagnie de Chauffage, exploitant du réseau de chaleur, avait pour objectif de lui permettre de franchir la barre des plus de 80 % d'énergies renouvelables et de récupération utilisées.

Pour la saison 2023-2024, le réseau de Chauffage Urbain principal de Grenoble Alpes Métropole affiche un taux d'ENR&R (énergies renouvelables et de récupération) de 80,9 %.

Grâce aux sites de Biomax, Poterne, Athanor, et Villeneuve qui alimentent les 190 km de réseau de canalisations du Chauffage Urbain, ce sont plus de **50 000 logements (soit environ 100 000 habitants) et 100 entreprises qui sont chauffés et éclairés.**

Brûler du bois, est-ce une bonne idée ?

Alors que Grenoble Alpes Métropole invite les habitants à changer leur poêle à bois grâce au dispositif Prime Air Bois, pourquoi Biomax est vertueuse ? Même si la chaudière brûle du bois pour produire de l'énergie, Biomax reste peu polluante. Elle respecte en effet les seuils d'émissions de poussières, de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de monoxyde de carbone fixés par l'arrêté ministériel du 26 août 2013 « relatif aux installations de combustion d'une puissance supérieure ou égale à 20 MW ». Ainsi, à énergie produite équivalente, **Biomax émet 70% de moins d'oxydes d'azote et 30% de moins de particules fines que la centrale au fioul qu'elle a remplacée en 2020.**

Une centrale à la pointe sur le traitement des fumées

La centrale de production 100% biomasse dispose également d'un nouveau système de récupération de la chaleur issu de la condensation des fumées qui permet de pré-sécher le bois avant de le brûler dans la chaudière. Cette technique améliore le rendement de la combustion calorifique, ce qui permet d'émettre moins de fumée, de mieux chauffer et d'éviter de rejeter inutilement de l'air chaud dans l'atmosphère. Ainsi, le Chauffage Urbain représente 1% des émissions de particules du secteur résidentiel sur la Métropole.

La modernisation de Poterne en 2026

La Métropole s'est fixée comme objectif de réduire de 22% la consommation énergétique à l'horizon 2030, d'augmenter de 35% la production locale d'énergies renouvelables et de réduire de 30% la consommation d'énergie fossile. Avec le projet de transformation du site de Poterne, **la Métropole renforce l'engagement du territoire dans sa transition énergétique et de justice sociale.**

Ce projet vise à optimiser l'efficacité du Chauffage Urbain tout en augmentant le recours aux énergies renouvelables, notamment l'utilisation de bois déchet. La mise en service de ce nouveau système est prévue pour la saison 2026-2027, marquant ainsi une étape clé dans la modernisation du réseau de Chauffage Urbain principal métropolitain, exploité par la Compagnie de Chauffage.

« *Voté en Conseil Métropolitain, ce projet stratégique vise à bannir le charbon, à utiliser des déchets de bois en substitution, permettant notamment de réduire de 50 % les émissions de CO2 du site, tout en augmentant la part d'énergies renouvelables et de récupération à 88 %. Avec cette évolution, nous serons le premier site en France à brûler du bois de déchet, contribuant ainsi à promouvoir l'économie circulaire et à économiser la ressource en bois. Ce projet, soutenu par un financement de près de 16 millions d'euros de l'ADEME, incarne notre vision d'une transition énergétique juste et durable, au service de notre territoire, de ses habitants, et de la maitrise des prix de l'énergie.*
Pierre Verri, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat »

Le saviez-vous ?

Un logement raccordé au Chauffage Urbain émet environ 40 fois moins de particules qu'un appartement chauffé avec un foyer fermé sur le territoire et 1000x moins de particules qu'un foyer bois ouvert.

- La production d'énergie est soumise à des normes très strictes. Les sites de production sont équipés des systèmes de traitement des fumées les plus performants, et la qualité des rejets est mesurée en continu et contrôlée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

- La couleur blanche du panache s'explique par la présence d'eau et la faible température des fumées. Ainsi, le panache blanc traduit une excellente performance énergétique.

- 70 000 tonnes de bois sont brûlées par an à Biomax.

- Le chauffage urbain de l'agglomération grenobloise évite la présence de plus de 1 000 chaudières collectives d'immeubles

À propos de la Compagnie de Chauffage

Créée en 1960, la Compagnie de Chauffage accompagne Grenoble Alpes Métropole dans la transition énergétique du territoire, gère le réseau de Chauffage Urbain principal local, ainsi que l'Usine d'Incinération et de Valorisation Énergétique (Athanor).
La Compagnie de Chauffage a pour mission d'offrir aux usagers du territoire un service de chaleur économique et à faible impact environnemental à travers ses activités. A ce titre, la Compagnie de Chauffage facilite et accompagne depuis près de 60 ans l'aménagement et le renouvellement urbain, pour une agglomération grenobloise attractive et durable.

Contact presse : Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08